



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>46448</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		<b>Ministère attributaire</b> > Travail
<b>Rubrique</b> > professions sociales	<b>Tête d'analyse</b> > assistants maternels	<b>Analyse</b> > revendications.
Question publiée au JO le : <b>17/12/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>09/09/2014</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur une revendication d'assistants maternels. Est demandée une modification de la journée de travail basée sur 8h00 et non plus 9h00.